
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous, soyez les bienvenus à cet appel du groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision d'At-Large, lundi 20 mai 2019, 20h UTC.

Sur notre appel aujourd'hui, sur le canal anglais, Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crepin-Leblond, Shreedeeep Rayamajhi, John Laprise, Eduardo Diaz, Yrjo Lansipuro, Alan Greenberg, Ricardo Holmquist, Vanda Scartezini, Bastiaan Gosling.

Et sur le canal espagnol nous avons Sergio Salinas Porto et Alberto Soto.

Pour l'instant il n'y a personne sur le canal français. Les interprètes pour l'appel d'aujourd'hui sont Veronica et David pour l'espagnol et Aurelie et Isabelle pour le français.

Nous avons reçu les excuses de Bastiaan Gosling, Justin Chew, Marita Moll et Sébastien Bachollet.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler à tous de bien vouloir indiquer votre nom avant d'intervenir pour les interprètes et également pour les transcriptions.

Merci beaucoup, je vous cède la parole Maureen.

MAUREEN HILYARD : Bonjour, vous m'entendez ?

Claudia, votre micro est coupé ? Vous m'entendez ?

Bien, merci beaucoup Claudia.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Soyez les bienvenus, bienvenue à tous. Oui, effectivement Bastiaan est bien présent. Il avait envoyé ses excuses, mais il est là. Et Jonathan Zuck avait également envoyé des excuses auparavant.

Donc merci à tous d'être là. Je suis très heureuse de vous retrouver. Et nous allons commencer donc notre appel d'aujourd'hui.

Vous aurez noté, dans l'ordre du jour, qu'il y a un PowerPoint, que je ne vais pas passer en revue, dans son intégralité, il y a une diapo qui va vous montrer une introduction au rapport intérimaire qui nous donne quelques informations liminaires puisqu'on a déjà bien constitué une bonne partie de ce rapport. Également, quelques nouveautés de la part des uns et des autres, s'il y en avait, pour ajouter à l'organigramme. Un organigramme, de fait, très important. Donc tous les points d'action sont finalisés.

Evin, Jonathan, bien, je pense que c'est pour [Yesim] le numéro 1. Evin est-ce que c'est en train d'être effectué ?

EVIN ERDOGDU :

Je pense que nous avons prévu un rapport avec Jonathan ou Alan. Donc nous allons traiter ce point numéro 1. Bien sûr si Alan veut ajouter quelque chose, il est le bienvenu.

MAUREEN HILYARD :

Alan vous souhaitez commenter quelque chose ?

ALAN GREENBERG : Oui, à un moment donné je vais savoir tout seul enlever le muet. Ça fait 10 ans que j'enlève le muet sur le téléphone, maintenant il faut que je le fasse sur l'ordinateur. Alors, je ne savais pas que cet appel avait été fixe, mais maintenant que je le sais, je serais très heureux d'y participer.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Bien, et les autres points d'action ont été couverts, donc ça c'est une bonne nouvelle. Nous allons maintenant avancer, pour passer aux étapes suivantes. Ça, ça va être très bref.

Petite introduction là-dessus. Alors, le PowerPoint que vous voyez ici sur l'ordre du jour, c'est une introduction pour passer en revue tout ce qui a été fait jusqu'à présent, où nous préparons le rapport intérimaire pour l'OEC, donc comité du conseil d'administration chargé de l'efficacité organisationnelle.

Donc si on passe à l'avant-dernière diapo, ça on peut l'utiliser comme introduction. Il s'agit d'un tableau que Cheryl pourrait peut-être suivre pour cette présentation sur le rapport intérimaire.

Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Bien, d'accord, je reprends la parole, merci. Au moins je vois le PowerPoint maintenant Maureen.

Alors, puisqu'on est sur cette diapo, si Claudia pouvait inscrire ce document sur Google Doc, ce serait une très bonne chose.

Donc c'est un tableau que nous avons élaboré pour montrer ce que nous avons fait jusqu'à présent dans le rapport intérimaire. Souvenez-vous qu'il s'agit d'un rapport envoyé au comité chargé de l'efficacité organisationnelle. Il s'agit d'un premier rapport sur les 6 premiers mois où il faut indiquer les frais en termes de mise en œuvre qui ont été dument notés et approuvés par le conseil d'administration. Ici, il s'agit du pourcentage jusqu'à ce que tout le travail soit fait. Peut-être que ça pourra être fini à hauteur de 80 ou 90 % d'ici telle date.

Alors, dans vos rapports sur le Wiki Page, il faut faire des notes. Et on est revenu sur ces notes pour voir si on pouvait obtenir d'autres renseignements sur les progrès obtenus et les progrès réalisés.

Ce que j'aimerais faire aujourd'hui, c'est vous montrer aussi de quelle manière et quand vous pouvez actualiser vos propres organigrammes et vos propres pages Wiki pour vos thématiques. Et si vous avez besoin de plus de détails sur ces organigrammes, on peut également les ajouter.

Et on va passer à la diapo suivante dans un instant. Il y a aussi des pourcentages qui sont pris d'une toute petite macro qui est constamment actualisée à partir d'un outil de gestion de projets pour ce genre d'organigramme. Ce qui nous permet de voir que 35 % d'une tâche est effectuée, vous en faites rapport, ce chiffre apparaît dans le rapport du pourcentage réalisé, et ça, ça va modifier le graphe. Non seulement pour ce rapport, mais pour tous les rapports à venir.

Donc pour que les choses soient bien claires, pour dire à Maureen voilà, pour telle tâche, voilà Maureen ce que nous avons fait, actualisez l'espace Wiki, en particulier lorsque vous faites quelque chose sur votre propre organigramme, alors c'est beaucoup plus simple pour que les

rapports soient beaucoup plus précis, pour refléter de manière très précise le travail que vous déclarez avoir réalisé.

Et l'autre question à laquelle il faut que vous répondiez, à Maureen et à moi-même, ce sont les dépenses ou les fonds devant être alloués pour réaliser telle ou telle activité. Pour l'instant on ne fait pas de rapport sur les coûts impliqués, mais dans l'avenir ça va changer, en particulier pour les choses comme la mise à jour, non seulement des pages Wiki, mais des pages web où il faut, bien entendu, prendre en considération les coûts associés au support informatique de l'ICANN pour ce faire.

Formation aux réseaux sociaux, ça aussi, 23 juin, c'est la date du cours. Donc on s'approche de 100 % du travail effectué pour un document qui va être remis le 6 juin. Et l'exemple que Maureen a pris pour la thématique [7], groupe de travail pour approfondir l'analyse des documents PowerPoint, vous vous demanderez pourquoi est-ce qu'on en est à 35 % et c'est en cours, ça c'est lié à ce que vient de dire Maureen, il va y avoir des nouveautés, et on va probablement atteindre 60 d'ici très peu de temps.

Les choses telles que l'organigramme concernant la sensibilisation et l'engagement, là il y a un travail beaucoup plus important à effectuer. Et une fois que vous aurez décidé des choses à effectuer pour l'organigramme, une fois que vous aurez conçu cet organigramme, alors il va figurer dans un endroit spécial sur le site web.

Mais pour l'heure, passons à la diapo suivante. Claudia s'il vous plait.

ALAN GREENBERG :

Cheryl, puis-je poser une question sur cette diapo ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, tout à fait, je n'avais pas vu votre main levée Alan, Allez-y.

ALAN GREENBERG : Oui, deux questions, sur le point 1 et 13. Alors c'est regrettable qu'on en soit qu'à 10 %, ce n'est pas ce que je remets en question, mais la date butoir, comment est-ce qu'on est passé de 16 mois à deux ans et demi ?

CHERYL LANGDON-ORR : C'est très simple, c'est la conséquence du fait de savoir quand et comment les résultats du groupe de travail peuvent être tangibles. Donc ce pourcentage est faible pour l'instant, mais si vous pensez que lorsque 6 mois, voir 9 mois se sont écoulés depuis le lancement du projet – donc on en est au début – alors si vous pensez que la date butoir doit être changée faites-le savoir, mais pour l'instant il faut s'en tenir à la date butoir fixée.

ALAN GREENBERG : Bien, alors je suggèrerais que le travail que les gens prétendent effectuer pour faire cela c'est une bonne chose.

Alors le point 13 est plus problématique pour moi, parce que vous vous souviendrez que pour le point 13 il s'agissait d'une recommandation très spécifique sur les opportunités de déplacement. Et on a généralisé en disant que l'organigramme pour la sensibilisation à l'engagement ça ne faisait pas partie de la mise en œuvre de la révision d'At-Large. Or, maintenant, ça semblerait faire partie de la mise en œuvre de la révision d'At-Large.

Donc je ne sais pas si je suis le seul à avoir un problème avec ça, mais pour moi c'est un problème, si on dit que ça fait partie de travaux futurs, qu'on fera à l'avenir, mais ça ne fera pas partie de la mise en œuvre de la révision d'At-Large, or maintenant ça en fait partie.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, alors sur les points qui ont été présentés pour le plan de mise en œuvre, [ça inaudible] et donc ça figure sur ce document. Il n'y a pas de changement supplémentaire.

ALAN GREENBERG : Ça c'est le plan qu'on a présenté en décembre, n'est-ce pas ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, il n'y a aucun changement dans ce rapport, il s'agit simplement de couper/coller derrière.

ALAN GREENBERG : Oui, ça me surprend.

CHERYL LANGDON-ORR : Non, non, je peux vous l'assurer, on a fait un copié/collé par rapport aux pages Wiki et aux mises à jour. Les seuls documents que j'ai utilisés ce sont les tableaux qui faisaient partie des documents qui ont été envoyés au conseil d'administration il y a 6 mois.

ALAN GREENBERG : Bien alors il faut que je me penche là-dessus très sérieusement.

CHERYL LANGDON-ORR : Bon, pas de problème. Parce que c'est ce que le conseil d'administration a accepté. J'espère que le fait de prendre en considération ce que vous avez dit sur le point 1 va nous permettre d'augmenter ce pourcentage de 10 % pour passer à 60 %. Je viens d'envoyer pour modifier ce chiffre qui figure à l'écran, donc normalement il ne devrait pas y avoir d'erreur là-dessus.

Bien, pouvons-nous passer à la diapo suivante s'il vous plait, et voir s'il y a d'autres questions. Merci beaucoup.

Alors, il s'agit d'un autre document auto généré, avec un petit tableur qui est lié également à l'outil de gestion de projet dont je vous parlais auparavant. Donc ce que dit cet outil gestion de projets, c'est ce qu'il nous manque pour finaliser la mise en œuvre, c'est ce que vous allez voir dans le rapport, à mesure qu'on avance. Et j'espère que d'ici peu nous le verrons sur l'espace Wiki. Mais ça, ça peut changer si la page Wiki nous montre qu'il faut arriver à 50, 70, 80 %.

Alors, je vous invite, à mesure que vous faites rapport sur vos propres progrès, si vous voulez que des gens comme moi vous aident à examiner les progrès que vous faites, et à les publier, n'hésitez pas à me demander, parce que c'est très simple.

Veillez noter que l'outil de gestion de projets a à voir avec cette manière de faire les choses. Donc plutôt que de parler de tâches effectuées aux trois quarts par exemple, moi je préfère parler de pourcentage, donc à 75 %. Donc parler de pourcentage.

Alors, serait-il possible Claudia de passer au point sur les mesures et l'organigramme s'il vous plait Claudia ?

Si vous attendez une petite seconde, voilà le rapport. Je vais le reprendre à partir d'ici.

Alors, j'essaie de voir si ça fonctionne, je ne peux pas contrôler les documents des autres. Voilà, donc il s'agissait de la thématique 16, la voici.

Donc on va défiler et arriver à la fin. Donc n'oubliez pas que le point 16 est un point qui ne progresse pas très rapidement. Donc on va simplement l'utiliser comme exemple, parce que je peux le contrôler.

Donc là, c'est simplement quelque chose qui a été copié/collé. Donc c'est un rapport avec les détails de la mise en œuvre. Avec donc quelques petites modifications sur la base des changements effectués, ce qui a été mentionné et qui vient d'une autre thématique. Ce sera maintenant mentionné ici, ce sera donc le seul changement entre ce que vous avez pu connaître dans le document et ce que vous avez à l'écran. Donc les mises à jour seront faites ici.

Alors, on va descendre, il y a les petits astérisques de mises à jour, vous pouvez les voir. Ensuite, donc si on peut passer aux moyens de mesure, au tableau de bord. Donc sur chaque page, à la fin, vous avez ce tableau de bord.

Pour moi, il me semblait que ceci était plus utile, donc le fait d'inverser l'ordre était plus utile pour le groupe des mesures. Donc inclure le personnel vers la fin, donc lorsque l'ALAC rassemblera son sous-comité sur les moyens de mesure.

Donc c'était au 27 novembre 2018, ça a été terminé, donc on le met ici dans le tableau. Et ensuite, donc distribution de la version finale, pour les nouveaux membres et les opérateurs, ce sera distribué sous peu, j'espère. Donc ça, on pourra donc le mettre à 100 %, lorsqu'on aura envoyé l'email.

Donc pas énormément de détails, mais des petits morceaux, des petits avancements. Donc, même si on en est à 90 %, on n'en est quand même pas à la totalité du projet.

Alors, si on prend par exemple le numéro1, par exemple, peu importe lequel on choisit, mais on va choisir le numéro 1, donc si vous déroulez, ce que vous devriez voir ici, c'est littéralement ce qui était dans la documentation. On va donc se mettre sur le tableau. Et vous voyez donc les mises à jour dans ce tableau.

Vous voyez que vous avez en fait l'inverse. Il n'y a pas eu de changement là-dessus. Jonathan, Alan et l'équipe, vous pouvez maintenant indiquer le travail terminé. A mon avis ce que je préférerais, c'est en fait inverser le tableau, mettre par où on a commencé et en arriver à la fin. Là nous avons en fait la fin du travail qui est en premier. Il y a donc pas mal de choses, pas mal de détails qui ne sont pas remplis. Donc j'imagine qu'après votre réunion vous le remplirez. Il serait bien de mettre le pourcentage où vous en êtes par rapport à chaque point. En tout cas mon avis, c'est qu'il faudrait en fait inverser l'ordre que vous avez, commencer par donc 2018, qui était le début du travail, et ensuite en arriver jusqu'à la fin du travail.

Alors, si la date de conclusion du travail est différente, vous pouvez la changer, certes, mais je pense qu'il faut que ce soit indiqué sur le tableau. Donc est-ce que cela vous aide Alan ?

ALAN GREENBERG : Comme je le disais, la thématique numéro 1 n'était pas un problème, j'étais simplement curieux de voir comment les choses étaient faites et vous l'avez expliqué. La thématique qui posait problème c'était peut-être la numéro 13.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc si je regarde les tableaux du numéro 13, voilà, très bien, c'est effectivement sur ce point. Donc s'il y a des changements, et bien ce qu'il faut mettre c'est Update, donc mise à jour Alan s'il vous plait.

Donc comme vous le voyez, là c'est la même chose que pour tous les autres, il faut donc inverser l'ordre, terminer par la fin, de ne pas commencer par la fin, d'indiquer la date du rapport. Vous pouvez ajouter des lignes, enlever des lignes, de manière à ce que les rapports soient courts, d'indiquer les étapes importantes du travail.

Ce que je vous encourage à faire c'est au moins de mettre les étapes de mise en œuvre au fur et à mesure, en haut de chaque page, sur le haut de la page. Donc, lorsque vous avez dit que vous allez faire quelque chose dans le plan détaillé, et bien il faut s'assurer que ceci soit reflété dans le tableau. Ensuite, vous pouvez faire les mises à jour, effectuer les changements. Mais donc voilà, inverser l'ordre et bien indiquer tous les détails dans le tableau.

ALAN GREENBERG Est-ce qu'on pourrait aller à la page d'avant ? Ce que je veux voir c'est quels sont les détails dont on parle, que vous mentionnez pour la thématique 13.

CHERYL LANGDON-ORR : Alors, étapes proposées de mise en œuvre. Alors, on va descendre s'il vous plait. Ce serait bien si je pouvais contrôler le document. Voyons descendons...

Est-ce qu'on pourrait voir où est le lien du document ? Alors étapes de mise en œuvre proposées, premièrement créer un tableau sur le site d'At-Large et sur le Wiki, etc. Alors si vous voulez changer tout ceci...

ALAN GREENBERG : Non, ce que j'étais en train de dire c'est que ça, ce qu'il fallait faire en fait c'était de mettre en place une page web, et c'était le personnel qui devait le faire. Alors, ce que je ne comprends pas c'est que ça fait déjà 6 mois qu'on y est et qu'on parle encore d'un an de travail.

CHERYL LANGDON-ORR : Alan, c'est uniquement la date de fin que j'ai, parce que les tableaux indiquent la fin de tous les projets. Moi j'imagine que les responsables des différentes thématiques informeront leurs propres tableaux par rapport à leurs propres progrès, par rapport aux propres statuts de leurs thématiques.

Alors, je ne sais pas si vous voulez vous rendre sur les tableaux de tout le monde, vous pouvez le faire, mais ce n'est pas nécessaire. Moi, je ne fais mes rapports que dans mes tableaux. Sinon, ça change tout dans le rapport.

ALAN GREENBERG :

Alors, encore un commentaire et après je ne dis plus rien.

Le problème ce n'est pas d'aller changer les dates, le problème c'est d'effectuer le travail. Comment le faire ? Parce que sur ce groupe-ci c'était quelque chose de très simple, on aurait dû en 2019 avoir déjà coché cette case, et nous ne l'avons toujours pas fait. Donc je n'ai pas l'impression qu'on se soit organisés pour avancer. Donc moi, ce qui me préoccupe, c'est que j'ai l'impression qu'on n'avance pas assez vite sur les points qui sont faciles à faire.

CHERYL LANGDON-ORR :

Sans jugement, je vous répète que ce rapport est le rapport initial pour les activités à 6 mois, qui nous indique ce qui a été fait, pas ce qu'on aurait dû faire, mais ce qui a été effectué.

Ce que nous sommes en train de faire, c'est uniquement un rapport, moi je ne suis pas là pour vous dire comment faire votre travail.

NON IDENTIFIE :

Nous avons Alberto qui travaillait avec Daniel là-dessus, donc il a levé la main je crois. Et nous avons Evin également. Alberto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Je travaillais avec Daniel. Nous n'avons pas encore terminé notre travail, mais l'idée que j'ai, c'est – déjà je voudrais vous dire que vous avez fait un excellent travail – mais je vais vous indiquer ce que nous avons fait, on peut même le faire aujourd'hui si cela convient, mais je voudrais faire une proposition, de manière à ce que les personnes qui sont responsables des différents points puissent avancer dans leur travail.

J'aimerais pouvoir contribuer à quelque chose, à la mise à jour des informations.

Donc j'ai une méthodologie de travail à vous communiquer de manière à ce que nous puissions collaborer. Merci.

NON IDENTIFIE : Merci Alberto. Alors, la manière dont vous procédez sur chacune de ces thématiques dépend de vous. C'est vraiment à vous de voir comment vous voulez procéder. C'est ce que Cheryl a indiqué. Mais le rapport, c'est sur le tableau. Si vous n'avez pas encore mis à jour le tableau, en fait on ne sait pas si vous avez avancé dans votre travail. Il n'y a aucune preuve. Evin, c'est à vous.

EVIN ERDOGDU : Oui, merci Cheryl est-ce que vous m'entendez bien ? Parce que je crois que tout à l'heure on ne m'entendait pas bien.

NON IDENTIFIE : Je crois que ça va.

EVIN ERDOGDU :

D'accord. Encore une fois, je voulais faire un suivi par rapport au commentaire d'Alan sur la thématique 1. Je crois que Jonathan n'est pas présent aujourd'hui, mais il a noté la dernière fois qu'une grande partie du travail est terminé là-dessus, mais comme vous l'avez vu, il reste encore quelques points, et donc nous allons essayer de voir cette semaine ce que nous pouvons faire.

Il y a une nouvelle page pour le résumé des déclarations de l'ALAC qui a été créée, qui indique quels sont les déclarations, les avis, les commentaires. Il y a une mise à jour sur la page de l'At-Large également.

Donc il ne nous reste plus qu'à remplir le tableau, et à réfléchir encore un petit peu cette semaine.

Voilà ce que j'avais à dire, je vous repasse la parole Cheryl ou Maureen.

NON IDENTIFIE :

Je l'ai mis dans le chat, la réponse pour laquelle c'est important de mettre ceci à l'ordre du jour de notre appel d'ARIWG c'est que je me dois de vous rappeler que si vous n'avez pas de preuve, tout ce que vous avez fait, si ce n'est pas dans le tableau, et bien c'est comme si cela n'existe pas. C'est simplement une question d'indiquer ce qui a été effectué.

Donc je vous encourage vraiment à remplir ces tableaux, dans l'ordre, parce que si c'est dans le tableau, ce sera dans le rapport. Nous ne pouvons que faire notre rapport sur la base de ce que vous déclarez.

Maureen, c'est à vous.

NON IDENTIFIE : Nous n’entendons pas Maureen.

MAUREEN HILYARD : Désolée, je me parlais à moi toute seule. Je viens de rallumer mon micro, je venais exactement de dire ce que vous venez de dire.

Et je crois que c’est quelque chose dont nous parlons depuis déjà un certain nombre de semaines, mais c’est vraiment important, surtout maintenant, parce que nous devons faire un rapport sur ce qui a été effectué. Cheryl l’a bien dit, s’il n’y a rien d’indiqué, on ne peut rien faire.

Et puis, il ne faut pas oublier non plus que ces tableaux seront présents sous forme de liens dans les rapports. Donc il y a des gens qui vont comparer ce que nous avons dit que nous allions faire et ce qui sera inclus dans le rapport, qui sera en fait un résumé des tableaux.

Donc s’il vous plait, s’il vous plait, indiquez bien ce qu’il se passe. Les listes sous forme de points sont très utiles, c’est bien, ce n’est pas essentiel. C’est utile pour le transfert des informations, je pensais que j’allais faire tout ceci, mais Cheryl en a fait une grande partie, et je lui en suis reconnaissante.

Mais donc donnez-nous un indicatif de votre progrès, indiquez-nous quelles sont les conversations que vous avez eues, les réunions que vous avez eues, parce que tout ceci ajoute de la valeur. Et je crois que c’est très important. Ce sont ces informations qui doivent être incluses dans votre tableau.

Alors, plutôt que de passer par toutes les pages, on a déjà bien discuté de tout ceci, y a-t-il des personnes qui ont des questions, des commentaires à faire ? Si vous souhaitez le faire, n'hésitez pas à le faire maintenant. Mais donc encore une fois, ce que vous indiquez dans ces tableaux est très important.

Donc Evin, vous souhaitez prendre la parole ?

EVIN ERDOGDU : Non, c'est bon, j'ai terminé. Excusez-moi.

MAUREEN HILYARD : Alors, y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent indiquer quelque chose ? Peut-être une question très importante. Y a-t-il des problèmes aussi par rapport aux étapes de mise en œuvre ?

Y a-t-il quelque chose qui bloque l'information de ces tableaux ? N'hésitez pas à nous contacter, Cheryl, moi-même ou Heidi si c'est le cas, de manière à ce que nous puissions vous aider à dépasser les obstacles initiaux.

Parce que donc il nous reste environ une semaine avant de finaliser les choses et à envoyer ceci à l'ALAC puis ensuite à l'OEC. Donc c'est vraiment important de pouvoir recevoir un certain nombre de détails et d'informations donc par le biais de ces tableaux.

Bon, je n'ai pas grand-chose d'autre à dire, je sais que tout le monde est impatient de passer à la suite, de passer aux thématiques, de manière à ce que Heidi, Cheryl et moi nous puissions continuer d'avancer dans

notre travail également. S'il n'y a rien d'autre... Une fois, deux fois, trois fois...

Y a-t-il d'autres points dont nous devons parler ? Point divers ?

Alors appel suivant. Est-ce que nous aurons un autre appel avant que le document définitif soit rédigé ?

Alors, je ne sais pas si on pourrait avoir l'occasion avant le premier juin, je ne sais pas exactement quand tombe le premier juin, mais... Donc le premier juin est en fait un samedi, donc peut-être que la semaine prochaine, ce serait logique, le 31 par exemple, ce serait mon premier juin en fait – ça dépend où on habite tout ça – mais cela donnerait aux gens une dizaine de jours pour avancer.

Oui, la fin de la fin de la semaine ce serait parfait pour moi aussi, parce que je serais chez moi.

Et bien nous enverrons un Doodle bientôt, nous nous organiserons, mais s'il vous plaît, je vous implore de remplir le tableau. De manière à ce que tout soit fait. Et encore une fois, comme je vous le dis, il est important de voir la progression du plan, l'avancement du plan avec les différentes étapes pour chaque thématique.

Bon, en dehors de ça, il semblerait que nous allons terminer tôt, il n'est que 8 h 40, chez moi en tout cas. Et bien s'il n'y a rien d'autre, nous allons pouvoir conclure cet appel.

NON IDENTIFIE :

Maureen, je crois qu'Olivier a la main levée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous ne voyez pas ma main.

MAUREEN HILYARD : Si, si je vois la main.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Vous avez demandé s'il y a des questions, et vous n'avez pas vu que j'avais levé la main. Donc il y a un petit retard à l'écran des fois.

Une petite question ouverte, est-ce qu'il y a – du point de vue de la gestion de tout ceci – est-ce qu'il y a des raisons spécifiques pour lesquelles certaines de ces thématiques sont en retard ? Peut-être que les groupes qui sont en retard ont besoin qu'on les pousse un petit peu, qu'on les aide, je ne sais pas comment, mais on pourrait peut-être réfléchir à ça. Est-ce qu'on peut les aider ?

CHERYL LNGDON-ORR : Il y a des gens qui sont très occupés à faire autre chose, effectivement, il y en a d'autres qui avancent et qui font plein de choses mais qui ne le prouvent pas, qui ne remplissent pas le rapport.

Donc je pense que c'est une bonne question à poser, en tout cas voilà où nous en sommes aujourd'hui. Et peut-être effectivement qu'ils souhaitent une discussion pour avancer et avoir davantage de résultats.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je voulais simplement proposer mon aide. Peut-être que les gens sont coincés pour certains d'entre eux. Il est possible qu'ils soient coincés, peut-être qu'ils sont très occupés quelque part, comme vous l'avez dit, donc peut-être qu'ils ont besoin de davantage d'aides. Peut-être que quelqu'un qui a terminé avec son travail pourrait aider quelqu'un d'autre.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, si vous le permettez, alors sur chaque thématique on a eu l'opportunité de faire rapport, de discuter et d'actualiser.

Je pars du principe que s'il y a des questions liées à la confiance, il y a également la possibilité de dire : voilà, j'ai telle difficulté, et j'ai besoin de l'aide.

On a eu trois appels jusqu'à présent.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup d'avoir soulevé ce point, effectivement. C'est une question pertinente. Et si vous vous souvenez du tableau de progrès qui va être inclus dans le rapport, sous forme de graphe, et la ligne sur le thème 9 sur les réseaux sociaux, et la formation du personnel, reçue par le personnel, une page qui est presque finalisée, c'est une excellente chose.

Et c'est très bon aussi que le personnel puisse avoir finalisé un point. Et maintenant on peut leur demander de l'aide.

Et maintenant, on est sur le point 2, sur les critères et attentes des ALS. Je sais qu'Alan a été très sollicité, et on est en train d'avancer raisonnablement sur ce point.

Donc ces points en particulier vont pouvoir avancer, probablement pas avant ce rapport, mais en tout cas ils vont avancer de manière significative une fois que ce qu'a dit Cheryl allait se produire.

Donc c'est la raison pour laquelle ça a été un peu retardé. Mais sur tous les autres points, les progrès ont été faits, on en a tout simplement fait rapport, c'est ce dont on a besoin. C'est finalement ce à quoi revient ce rapport, le fait de faire rapport là-dessus, ça va nous permettre d'avoir une vision d'ensemble beaucoup plus grande.

HEIDI ULLRICH :

Si vous avez des problèmes par rapport à l'hébergement, n'hésitez pas à envoyer vos actualisations au personnel, et on essaiera de régler le problème pour vous. Et si vous avez besoin d'un appel avec votre groupe, n'hésitez pas à nous le faire savoir aussi, si vous avez besoin d'organiser un appel avec votre groupe.

MAUREEN HILYARD :

C'est ce que j'allais dire aussi. Je vois qu'Alan a levé la main.

ALAN GREENBERG :

Alors, petit récapitulatif. Les points 2 et 16 sont réellement difficiles, et on va utiliser tout le temps qui est à notre disposition pour les mettre en œuvre. Tous les autres, à moins que je n'oublie un point, ne sont absolument pas du même acabit.

Pour les gens qui travaillent sur ces autres points, s'ils ont le sentiment, s'ils ont beaucoup à faire, alors qu'il faudrait parler avec eux pour dissiper tout malentendu. Oui, on sait, tout le monde est occupé, c'est difficile d'arriver à temps, mais il ne fait aucun doute sur le fait que les points 2 et 16, ce sont les points qui vont être fondamentaux, définitifs, c'est ceux qui vont faire la différence. Donc ceux qui travaillent sur les autres points, s'ils ont l'impression d'être submergés de travail, là on a un problème.

Ensuite, la proposition qu'on a faite en octobre, je ne me souviens plus très bien, que le conseil d'administration a accepté à titre de proposition originale, peut-être qu'on est passé à côté du délai de 6 mois. Mais il faut absolument essayer d'avancer plus vite pour la suite.

MAUREEN HILYARD : Merci Alan. Bien, y a-t-il d'autres questions ? Alberto souhaite intervenir, il a levé la main. Alberto allez-y.

ALBERTO SOTO : Je suis d'accord avec ce qu'a dit Olivier. Et je ne sais pas s'il m'a entendu, mais en fait, ma fonction lorsque j'ai organisé une réunion, c'est d'être en contact avec tous les leaders pour identifier tous les problèmes.

Et moi j'ai un problème en particulier, que j'ai identifié. Et d'un autre côté je n'ai pas réellement été en contact avec Daniel Nanghaka. J'ai eu du mal à coordonner les choses avec lui pour pouvoir avancer et effectuer tout le travail qu'on avait à accomplir.

MAUREEN HILYARD : Merci Alberto. Bien, nous allons laisser cela de manière individuelle pour le prendre en compte, ce qui a été dit sur le point 2 et 16, et il faut ensuite que les gens, de manière individuelle, avancent.

En fait il s'agit de documents.

NON IDENTIFIE : Pour revenir sur ce qu'a dit Alberto, il faut organiser un appel entre lui et Daniel. Avec de l'interprétation s'ils en ont besoin, pour faire avancer les choses sur ce point.

MAUREEN HILYARD : Oui, je suis au courant de ce problème. Et étant donné qu'on examine notre tableau de bord, on a besoin d'avoir le soutien du personnel là-dessus. Donc effectivement on peut travailler ensemble là-dessus.

HEIDI ULLRICH : On peut également demander à [Adam], qui est leader du [GSC] de nous aider là-dessus.

MAUREEN HILYARD : Oui, faisons cela.

CHERYL LANGDON-ORR : Par rapport à ce que disait Alan sur les gens qui doivent s'impliquer davantage, en fait sur le point 13, dans le corps du rapport, il est dit : progrès à ce jour 10 %, budget non applicable. C'est tout ce que ça dit.

Rien n'est dit sur les opportunités de financement pour les déplacements, et redistribution pour la sensibilisation et l'engagement afin de promouvoir une participation plus systématique. Il s'agit là d'une paraphrase de ce qui est dit dans le rapport.

Et ensuite, il est dit que cette question n'a pas été mise en œuvre dans le fonds, mais qu'il peut y avoir des incidences dans d'autres parties de l'organisation ICANN, et que les ressources doivent être disponibles pour la création d'un tableau de bord de déplacement, et tableau de bord pour la mise en œuvre pour les effets de sensibilisation et engagement, avec les membres At-Large du sous-comité sur la sensibilisation et l'engagement, et des bureaux seront sollicités. C'est tout ce qui est dit.

Ensuite il est dit qu'un travail de fond sera entrepris au troisième et quatrième trimestre 2020. Et c'est un copié/collé de ce qui figure sur la page Wiki.

Donc c'est très facile à changer. On peut dire trimestre 3 et 4 de l'exercice fiscal 2019. Ça n'est pas un gros problème. Pas de problème. Il suffit simplement de regarder le rapport, les progrès, et assurez-vous que ça corresponde bien à ce qui a été fait.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Bien, pour Daniel et Alberto, d'accord on va faire intervenir [Adam].

NON IDENTIFIE : Merci de ce rapport Cheryl. Si vous êtes d'accord pour commencer par la page Wiki, moi je n'ai pas de problème pour commencer par ça. et ensuite vous pouvez regarder si vous êtes d'accord.

MAUREEN HILYARD : Bien, merci. C'est un bon début. Bien, ça nous a pris quelques minutes. Est-ce qu'il y a encore d'autres demandes d'interventions ? Des questions, commentaires ? Non ? Bien, si ce n'est pas le cas, il semblerait que nous ayons fini.

Merci Alan, oui, oui on en a pris note. Donc on va préparer ces documents, et on se retrouve à la fin de la semaine prochaine. D'ici là on va envoyer un Doodle pour fixer la date et l'heure de cet appel.

Bien, nous allons maintenant terminer cet appel. Merci d'y avoir participé. Il y avait beaucoup de participants aujourd'hui, merci à tous.

NON IDENTIFIE : Merci à tous de votre participation, cet appel est maintenant terminé, n'oubliez pas de vous déconnecter s'il vous plait.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]